



## **NOTICE D'INFORMATION POUR L'INSCRIPTION**

**IMPORTANT : aucun pratiquant ne sera autorisé à jouer sans certificat médical ou questionnaire de santé rempli.**

### **EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTERIEUR DE L'UAS ST-CLOUD**

1. L'adhésion à l'UAS. implique l'approbation des statuts du club et de son règlement.
2. Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale (ou de son représentant légal).
3. La responsabilité du Club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition, ou s'ils ont signé une décharge.
4. L'UAS décline toute responsabilité en cas de vol de biens ou d'effets personnels pendant les entraînements.
5. L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par voie d'affiche sur le lieu d'entraînement, sauf cas de force majeure.
6. Après la fin des cours, lorsque les enfants quittent les vestiaires ou les lieux d'entraînement, ils se trouvent alors placés sous l'entière responsabilité des parents.
7. L'absence répétée, non justifiée d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
8. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement.
9. En cas d'accident (hors déplacement), il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
10. Le club se réserve le droit de modifier ou d'annuler les jours, horaires et lieux d'entraînements en fonction du nombre d'inscrits sur les créneaux concernés.

**RAPPEL** : l'UAS SAINT-CLOUD (et ses différentes sections) est une association sans but lucratif et fonctionne sous le régime de la loi de 1901. Ses ressources sont essentiellement constituées des recettes venant des cotisations des adhérents et des subventions allouées par la municipalité de Saint-Cloud et la direction départementale de la Jeunesse et des Sports.

Son fonctionnement est assuré par des bénévoles ; l'encadrement technique est effectué par un entraîneur diplômé, sous contrat avec l'association.

Les dépenses de l'UAS sont constituées pour plus de 80 % par les salaires des moniteurs.

## **MODALITES D'INSCRIPTION A L'UAS BADMINTON (2020-21)**

**A partir du jeudi 9 juillet, rendez-vous sur le site internet de l'UAS badminton pour :**

- a) Faire sa pré-inscription (obligatoire) : cliquez sur « pré-inscription au badminton ».
- b) Télécharger les pièces du dossier d'inscription.

**Le dossier d'inscription comprend :**

- a) Le formulaire UAS complété et signé.
- b) La formulaire de demande de licence de la FFBAD complété et signé.
- c) Le certificat médical FFBAD ou le questionnaire de santé FFBAD selon votre situation<sup>1</sup>, complété et signé.
- d) Le règlement de la cotisation par chèque (**inscrire nom et prénom de l'adhérent au dos du chèque**).

**Dépôt du dossier d'inscription :**

- 1) **Entre le jeudi 9 juillet et le dimanche 26 juillet 2020 (réservé aux adhérents 2019-20)** : envoi papier ou dépôt dans la boîte aux lettres :

*UAS - Section badminton - 33 Quai Carnot - 92210 Saint-Cloud*

Au-delà du 26 juillet les anciens adhérents ne sont plus prioritaires et leur dossier sera traité dans l'ordre d'arrivée.
---

- 2) **A partir du lundi 27 juillet 2020** : envoi papier ou dépôt dans la boîte aux lettres :

*UAS - Section badminton - 33 Quai Carnot - 92210 Saint-Cloud*

- 3) **A partir du lundi 7 septembre 2020** : remise en mains propres au responsable de la séance.

**Paiement**

- a) Par chèque à l'ordre de : « **UAS badminton** ».
- b) Les chèques des CE ou les P@ss+ sont également acceptés jusqu'au 15 décembre 2020, sous réserve d'un chèque de caution d'un montant équivalent remis lors de l'inscription. Ce chèque sera rendu ou détruit en échange du chèque du CE ou du P@ss+.
- c) Possibilité de régler la cotisation en 3 chèques qui seront encaissés en décalé dans le temps. Le signaler au dos du chèque.

**Annulation d'inscription**

La cotisation est annuelle et réputée acquise. Le budget de la section étant établi selon ce principe, aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf cas exceptionnel sur décision du bureau et après déduction des frais administratifs de 70 euros.

---

<sup>1</sup>Si certificat médical fourni depuis moins de 3 ans à l'UAS badminton.

## **Confirmation d'inscription**

La confirmation d'inscription sera envoyée par mail à partir du mois d'août. Pensez à vérifier l'adresse mail que vous enregistrez sur le site et assurez-vous qu'elle est valide et que nos messages ne sont pas reçus en courrier indésirable.

## **Certificat médical**

Le certificat médical est obligatoire pour la pratique d'une activité sportive et en particulier pour l'obtention d'une licence sportive (cour d'appel de Grenoble 26/08/1987, RG n°2711/85 ; Cour d'appel de Versailles 21/03/1990 RG n°7335/88). Le certificat médical doit être daté de moins de 3 mois à l'occasion d'une première inscription à la section badminton de l'UAS et doit couvrir la saison sportive.

Pour tout adhérent ayant déjà fourni un certificat médical depuis moins de 3 ans à la section badminton de l'UAS, merci de bien vouloir compléter et signer l'attestation après avoir pris connaissance du questionnaire de santé.

**IMPORTANT : le certificat médical à utiliser est celui de la FFBAD, téléchargeable depuis le site internet de l'UAS badminton.**

## **Participation possible à un cours d'essai gratuit pour les nouveaux adhérents**

Il faut compléter et signer le formulaire « Bon pour un cours d'essai » téléchargeable depuis le site internet de l'UAS badminton. Le cours d'essai ne vaut pas inscription. Il se déroule à partir du lundi 7 septembre 2020.

## **IMPORTANT :**

- Le nombre de places étant limité par créneau, les adhésions sont prises au fur et à mesure de la réception du dossier papier (pré-inscription internet obligatoirement réalisée au préalable). Elles sont closes lorsque l'affluence maximale des gymnases est réputée atteinte, à savoir :
  - gymnase du Centre = 8 joueurs.
  - gymnase de la Fouilleuse = 16 joueurs.
- La pré-inscription en ligne ne garantit pas l'obtention du créneau choisi. Il est conseillé d'indiquer 2 choix sur le formulaire d'inscription papier.
- L'entraîneur et les responsables de la section badminton se réservent le droit de réaffecter les joueurs dans les créneaux en fonction de leur niveau et de l'affluence.
- La participation aux créneaux du jeudi 19h00 et du lundi 20h00 est validée par l'encadrement technique du club.
- L'inscription ne sera traitée qu'à réception du dossier complet.
- Le club se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'inscription, les jours, horaires et lieux d'entraînements en fonction du nombre d'inscrits sur les créneaux concernés et/ou pour respecter les éventuelles normes de sécurité sanitaire.

## **Pour tout renseignement complémentaire ou aide à la pré-inscription :**

UAS

Section badminton

33 Quai Carnot

92210 Saint-Cloud

Téléphone : 01.47.71.11.02

Courriel : [uasb92210@gmail.com](mailto:uasb92210@gmail.com)



# BADMINTON

## LIEUX

Gymnase de l'école du Centre : 4 rue des Ecoles à Saint-Cloud  
 Gymnase de Fouilleuse : 2 avenue Francis Chaveton à Saint-Cloud

## HORAIRES

	Créneaux	Public	Gymnase
Lundi	17h00-18h30	Jeunes 6-12 ans avec entraîneur (1)	Centre
	18h30-20h00	Jeunes 13-18 ans avec entraîneur (1)	Centre
	20h00-22h00	Loisir adultes niveau confirmé (2)	Centre
Mardi	19h00-20h30	Loisir adultes (2)	Centre
Mercredi	19h15-20h45	Loisir adultes (2)	Centre
Jeudi	19h00-20h30	Adultes avec entraîneur (compétition)	Centre
Vendredi	19h00-20h30	Adultes avec entraîneur (multi-niveaux) (3)	Centre
Samedi	11h15-12h45	Loisir adultes (2)	Centre
	14h00-16h00	Loisir parent/enfant (2)	Fouilleuse
	16h00-18h00	Jeu libre tout adhérent (4)	Fouilleuse
Dimanche	14h00-18h00	Jeu libre tout adhérent (4)	Fouilleuse

(1) Age au 01/09/2020

(2) Les adhérents fournissent les volants

(3) A partir de 16 ans

(4) Les mineurs sont accompagnés par un représentant légal

## COTISATION

(Inclut la licence FFBAD et le paiement des tournois organisés par le comité départemental)

	Saint-Cloud		Hors Saint-Cloud	
	Adhérent 2019-20	Nouvel adhérent	Adhérent 2019-20	Nouvel adhérent
6-18 ans avec entraîneur	180 €	210 €	200 €	230 €
Adulte en loisir	160 €	190 €	180 €	210 €
Adulte avec entraîneur	180 €	210 €	200 €	230 €
Parent/enfant en loisir	60 €	70 €	80 €	90 €

*Les familles avec au moins deux adhérents bénéficient de 10 € de réduction par personne (sauf créneau parent/enfant)*

Les adhérents 2019-20 bénéficient d'une remise exceptionnelle pour leur ré-inscription

**Chèque à l'ordre de : UAS badminton (inscrire nom et prénom du joueur au dos)**

**CONTACT : [uasb92210@gmail.com](mailto:uasb92210@gmail.com)**

**DEBUT DES SEANCES : lundi 7 septembre 2020**